



PROGRAMME

SAMEDI 29 JUIN 2013

SAMEDI APRES-MIDI :

- **Concours** pour le « *Prix de la plus belle embarcation* ». Présentation à terre des bateaux au jury (examen de l'ancienneté ou de l'originalité du bateau, de la qualité de la restauration et de la documentation).
- **Navigation libre** pour les participants aux autres concours.
- **Conférence** et projection : « *La Barque de l'aventure : descentes de rivières et croisières (XIXe – XXe siècles)* » par Frédéric Delaive, docteur en histoire, spécialiste des loisirs et sports nautiques.

SAMEDI SOIR :

- **Apéritif d'accueil et barbecue offerts** par la CAPC, Communauté d'Agglomération du Pays Châtelleraudais
- **Fête vénitienne**, défilé nocturne et en musique de toutes les embarcations illuminées.

DIMANCHE 30 JUIN 2013

DIMANCHE MATIN :

- **Croisière** sur la Vienne
- **Défilé-promenade** devant le jury catégorie par catégorie pour le « *Prix du Meilleur canotier et/ou Meilleure canotière* » (évaluation de l'allure sur l'eau et du costume des canotiers).
- **Régate particulière** pour les embarcations à voile pour le « *Prix du Meilleur canotier et/ou Meilleure canotière* ».

DIMANCHE MIDI :

- **Repas offerts** par la CAPC

DIMANCHE APRES-MIDI :

- **Jeux nautiques** pour les embarcations à la pagaie (passage d'obstacles)
- **Régates par catégorie, courses à virage**, pour les embarcations à l'aviron et à la pagaie et **Régate particulière** pour les embarcations à voile pour le « *Prix du Meilleur canotier et/ou Meilleure canotière* » (classement par ordre d'arrivée et évaluation de la technique).
- **Le « cafouillage »** (défilé en musique de toutes les embarcations confondues).
- **Remise des prix.**

RAPPEL : Un jury indépendant, présidé par une personnalité du nautisme ou des sports nautiques évaluera les concurrents. **Trois prix d'une valeur de 80 €** seront remis par catégorie (pagaie, aviron, voile) pour les vainqueurs du « *Prix de la plus belle embarcation* », du « *Prix du meilleur canotier et/ou canotière* » et pour ceux du « *Gand Prix du Jury de la Régate 1900 de Cenon-sur-Vienne* ». Un « **Challenge** » d'une valeur de **80 €** sera attribué au gagnant de la course des yoles à 4 rameurs avec barreur.

LES FRAIS DE TRANSPORT DE TOUTES LES EMBARCATIONS SONT PRIS EN CHARGE PAR LA CAPC.

Pour tous renseignements : regate1900@gmail.com ou 06 86 20 84 12 ou CAPC Service tourisme : 05 49 20 30 87

La Régate 1900, dont c'est la 3^e édition, se déroulera à Cenon-sur-Vienne, en amont de Châtelleraud, au confluent de la Vienne et du Clain non loin de l'ancienne guinguette de la « Mère Fradin », les samedi et dimanche 29 et 30 juin 2013.

Cette régata-concours d'embarcations du patrimoine du canotage et des sports nautiques s'inscrit dans le programme d'**Un Dimanche 1900, en bord de Vienne : fête costumée**, organisée par le Service tourisme de la CAPC, la Communauté d'Agglomération du Pays Châtelleraudais, dans le cadre de ses animations estivales, **Jours de Vienne**, comprenant des jeux nautiques, un concours de pêche, une présentation de voitures anciennes et un bal-guinguette.

L'objectif de **La Régate 1900** est de faire revivre les loisirs et sports nautiques de la « Belle Epoque » en mettant en valeur les embarcations anciennes de l'aviron, du canoë-kayak et de la voile de rivière telles que canots, yoles, périssoires, canoës canadiens et français, prames-norvégiennes, petits dériveurs et monotypes... ainsi que les costumes typiques des canotiers et des canotières, des rameurs 1900 et des pagayeurs des premiers congés payés.

La Régate 1900, c'est aussi un « village des canotiers » avec expositions, stand des constructeurs et restaurateurs de la petite plaisance, café-librairie et bourse d'échanges des accastillages, agrès et petits matériels. Les participants concourent dans les catégories, embarcations « à la pagaie », « à l'aviron » et « à la voile », pour le "Prix de la plus belle embarcation" (présentée à terre), pour le "Prix du meilleur canotier et/ou de la meilleure canotière" (présenté sur l'eau) et pour le "Grand prix du Jury de la Régate 1900 de Cenon-sur-Vienne". Les yoles à 4 rameurs avec barreur se disputeront un "Challenge" particulier.

La Régate 1900 est parrainée par la FPMF, Fondation du Patrimoine Maritime et Fluviale, présidée par Monsieur Gérard d'Aboville.